

Maison de la Petite Enfance



304, rue de la Libération

Téléphone : 02 38 28 76 78 - Courriel : petite.enfance@amilly45.fr

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi
de 8 h à 12h et de 13h30 à 17h30

Trois modes d'accueil au choix

La Maison de la Petite
Enfance d'Amilly
est un lieu unique
qui concentre deux
fonctions :
accueillir les jeunes
enfants et informer les
parents en quête du
mode de garde le
plus adapté.

Dans cette perspective,
une équipe de
professionnelles
accompagne les parents
dans la définition
de leur besoin et les
tout-petits dans leur
développement.

- Le multi-accueil

Accueil collectif à la Maison de la Petite Enfance

- La crèche familiale

Accueil au domicile d'une assistante maternelle
agréée employée par la commune d'Amilly

- Les assistantes maternelles indépendantes

Accueil au domicile d'une assistante maternelle
agréée indépendante



Multi-accueil

Le Multi-accueil constitue un mode d'accueil collectif à la fois régulier et occasionnel dans les locaux de la Maison de la Petite Enfance ouverte récemment.

La structure dispose de 30 places pour des enfants à partir de 2 mois 1/2 jusqu'à la scolarisation ainsi que les enfants de moins de 6 ans porteurs de handicaps. Sur place, les petits sont pris en charge par du personnel qualifié et bienveillant : puéricultrice, éducatrice de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture et animatrices Petite Enfance.

Des espaces de vie

Les petits évoluent au quotidien dans différentes pièces, qui sont autant de lieux de vie :

- ▶ Trois dortoirs
- ▶ Une salle de motricité
- ▶ Un espace calme
- ▶ Une salle d'activités manuelles
- ▶ Une ludothèque

Un accueil continu, pause méridienne comprise

Chaque midi, les repas adaptés aux besoins des enfants et élaborés en cuisine centrale par le service Restauration municipale de la Ville d'Amilly sont servis dans la cantine du multi-accueil. Une cuisine est installée dans les locaux à cet effet.

Des temps collectifs

Le Multi-accueil permet de concentrer des activités d'éveil collectives. Ces temps d'ateliers, basés sur la lecture, la motricité ou la musique, sont adaptés à l'âge des enfants et favorisent leur développement social et psychomoteur.





Horaires : de 7h à 18h30, du lundi au vendredi
Renseignements au 02 38 28 76 78 ou
petite.enfance@amilly45.fr



Crèche familiale

La Crèche familiale ou «Service municipal d'accueil familial» emploie des assistantes maternelles agréées qui accueillent à leur domicile un à quatre enfants selon l'agrément délivré par le service départemental de la Protection maternelle et infantile.

Un suivi pédagogique

Les assistantes maternelles sont entourées, conseillées et accompagnées par les éducatrices de jeunes enfants et puéricultrice de la Maison de la Petite Enfance. Ce contact privilégié entre professionnelles permet de stimuler les échanges pour le bien des enfants.

Un accueil familial avec des temps collectifs

Les 18 nounous, réparties dans les différents quartiers de la Ville, accueillent à leurs domiciles environ 80 enfants à partir de 2 mois 1/2 jusqu'à la scolarisation, ainsi que les enfants de moins de 6 ans porteurs de handicaps.

Ce mode d'accueil familial est complété par des activités collectives, parfois communes avec les enfants accueillis chez les assistantes maternelles indépendantes.

- Atelier collectif : le mardi matin à la ludothèque, sous l'égide d'une Éducatrice de jeunes enfants. Sur inscription.
- Atelier motricité, le jeudi au dojo municipal
- Atelier d'éveil musical, une fois par mois, à l'École de musique. Sur inscription.





Horaires : 6 h 30 – 19 h 30, du lundi au vendredi
Renseignements au 02 38 28 76 78 ou
petite.enfance@amilly45.fr



Horaires des permanences : dans les locaux de la Maison de la Petite Enfance au 304, rue de la Libération
Le lundi, le mardi et le jeudi de 13h30 à 17h - Le mercredi de 9h à 12h - Le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Renseignements au 02 38 28 76 78 ou ram@amilly45.fr

Ouvert à tous

Ludothèque

Jeux de société, de rôle ou de stratégies, puzzles, casse-têtes, jouets d'éveil...
La liste des jeux et jouets disponibles à la ludothèque d'Amilly est longue !

Espace de vie culturelle ouvert à tous les publics, jeunes et moins jeunes, la ludothèque est un lieu de rencontre qui se découvre seul ou à plusieurs, en famille ou entre amis.

Adhésion

Après avoir pris connaissance du règlement et validé la fiche d'inscription, l'usager présente une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Tarifs annuels

10€ pour les familles amilloises - 15 € pour les familles extérieures à la commune
Sans adhésion, l'accès aux espaces ludiques est possible en échange d'un tarif unique de 2,50€ par séance.

Emprunt des jeux

Au maximum 2 jeux par famille pour une durée de 2 semaines

Tarifs carte de 10 prêts

10 € pour les familles amilloises
15 € pour les familles extérieures

Ouverture au public :

pendant les périodes scolaires :
mardi, jeudi et vendredi de 16h à 17h45,
mercredi et samedi de 14h à 18h
Pendant les vacances scolaires :
du lundi au vendredi de 14h à 18h

Ludothèque d'Amilly - 304, rue de la Libération
Renseignements : ludotheque@amilly45.fr
02 38 28 76 75 aux horaires d'ouverture

Pour y voir plus clair

- Vous travaillez en journée

En fonction de vos horaires, vous pouvez opter pour le multi-accueil, la crèche familiale ou choisir d'employer une assistante maternelle indépendante.

- Vous travaillez en soirée ou la nuit

Seule une assistante maternelle indépendante pourra garder votre enfant.

Le RAM (Relais Assistantes Maternelles), structure gérée par la Maison de la Petite Enfance, vous fournira une liste de professionnelles à jour et vous informera sur les règles à respecter en tant qu'employeur.

- Vous souhaitez un accueil partiel

Le multi-accueil est une solution adaptée car il offre un accueil régulier ou occasionnel.

La crèche familiale peut s'avérer appropriée, avec l'accord de l'assistante maternelle.

- Vous avez une urgence

Des places d'accueil sont réservées au multi-accueil à cette fin.

MULTI-ACCUEIL

CRÈCHE FAMILIALE

RAM

LUDOTHÈQUE

